SERVICE D'ACCUEIL D'ENFANTS « NOS P'TITS D'JALES »

ESPACE CŒUR DE VILLE, 1
1340 OTTIGNIES
010/43.65.11

PROJET D'ACCUEIL

LIEU D'ACTIVITE : AU DOMICILE DE CHAQUE ACCUEILLANTE OU LIEU DU CO-ACCUEIL

CPAS D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

2024

Avant toute chose, nous vous souhaitons la bienvenue au sein du service d'accueil d'enfants. Voici en quelques mots le projet du service afin de vous expliquer aux mieux la manière dont l'accueillante prendra en charge votre enfant.

I. PRESENTATION GENERALE

Le service d'accueil d'enfants dépend du CPAS d'Ottignies. Les inscriptions sont centralisées au CPAS. Le service administratif du service d'accueil d'enfants est situé, Espace Cœur de Ville, 1 à 1340 Ottignies. Le service est autorisé par l'ONE pour l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans.

Un contrat d'accueil, fixant le cadre légal est remis à toutes les familles dès l'inscription de l'enfant. La participation financière des parents dépend de leurs revenus (barèmes repris dans la circulaire PFP de l'ONE). Les accueillantes travaillent de 7h30 à 17h30. Les dates de fermeture sont communiquées aux parents en janvier pour l'année. Les congés ponctuels et les journées pédagogiques sont annoncés plus tardivement.

La directrice met en œuvre au quotidien le projet d'accueil dans une logique d'amélioration permanente de la qualité. La PMS assure l'encadrement de l'équipe éducative le suivi médical des enfants et instaure une approche des relations avec les parents et les enfants favorisant l'accessibilité à tous. La PMS se tient à la disposition des parents.

Deux accueillantes accueillent les enfants à leur domicile et trois co- accueillantes travaillent dans une maison mise à leur disposition par le CPAS.

II. INTRODUCTION

L'arrivée d'un enfant chez son accueillante est une nouvelle étape dans sa vie et dans celle de sa famille.

La maison de l'accueillante est un lieu de vie en complément de la vie familiale. Même si l'enfant évolue dans petit groupe, nous devons nous adapter à lui en tant que personne, avec ses propres particularités, son histoire et sa famille. L'enfant est considéré comme une personne à part entière, unique, un partenaire compétent. Notre projet d'accueil vise donc à réunir pour chacun des conditions d'accueil les plus propices à son bien- être physique et psychique. Nous avons axé notre projet sur la sécurité affective car plus l'enfant se sentira en confiance et en sécurité plus il pourra jouer, devenir autonome et grandir en lien avec les autres. Cela renforce aussi la confiance et l'estime de soi.

L'objectif global du projet d'accueil est de déterminer notre approche pédagogique, les méthodes de travail, l'organisation de chaque accueillante. Notre projet est évolutif et dynamique car il est confronté aux pratiques quotidiennes et aux réalités professionnelles. Nous sommes toujours en réflexion au moyen de réunions d'équipes et de journées pédagogiques.

III. ESPACES DE VIE

Chaque maison des accueillantes est différente hormis les maisons des co-accueillantes.

L'espace accueil : une table à langer est à la disposition des parents.

Nous demandons aux parents de respecter le lieu de vie de l'accueillante. Les chambres sont accessibles lors de la 1ère visite.

L'espace extérieur : est composé d'un jardin clos et sécurisé.

Dans les pièces de vie, un parc est installé avec des coussins mous pour les plus jeunes. Des tapis un peu plus dur sont aménagés pour permettre à l'enfant d'être plus autonome et libre de bouger. Les jouets mous sont privilégiés pour les tous petits. Nous demandons donc aux parents de laisser les enfants en tenue facile (leggings).

Pour les plus grands, il y a plusieurs espaces dans la pièce de vie

- un espace d'explorations motrices,
- un espace doux/refuge,
- un espace jeux symboliques avec dinette, poussette, poupée,…

Le matériel est varié et en nombre suffisant. Cela renforce les interactions entre eux. Les enfants ont la possibilité de manipuler, tout au long de la journée. Pour les enfants, les jeux sont les moyens de découvrir, d'expérimenter et donc de grandir. Le jeu s'accompagne de la notion de plaisir. Les jeux permettent à l'enfant de rester acteur dans sa relation au jeu. C'est la permanence des objets dans le temps qui favorise l'activité autonome et offre une sécurité affective à l'enfant. Les jeux sont donc à la disposition de l'enfant et lui sont tout à fait accessibles.

IV. APPROCHE PEDAGOGIQUE

1/La préparation à l'arrivée de l'enfant chez l'accueillante

Le dispositif de familiarisation est le suivant :

- un contact téléphonique du service avec les parents afin de leur proposer une accueillante et de présenter le service.

- Un premier contact téléphonique des parents avec l'accueillante afin de fixer un rendez-vous pour rencontrer l'accueillante et visiter la maison.

- Dans un second temps,un rendez-vous est pris au sein du CPAS afin de signer le contrat d'accueil avec la PMS. C'est l'occasion de poser toutes les questions qui resteraient en suspens.

- Deux semaines avant le début de la familiarisation,un rendez-vous est fixé avec la PMS du service afin de remettre le dossier administratif de l'enfant. Le certificat de bonne santé est remis à cette occasion.

La familiarisation est un temps où, tout en douceur, on va pouvoir faire connaissance, créer des liens. C'est une approche pour l'enfant d'un milieu inconnu dans la sécurité apportée par la présence de ses parents. C'est rendre familier et donc sécurisant ce qui est inconnu et qui fait peur. La familiarisation est un moment important pour l'enfant, pour l'accueillante et pour la famille. Les plus petits détails importants de la vie de l'enfant seront partagés pour assurer une plus grande continuité (ses habitudes, ses rituels, son rythme….).

Un lien de confiance se crée petit à petit par une connaissance mutuelle de plus en plus grande. Chaque enfant prendra une place différente en fonction de sa personnalité, d'où l'importance que nous donnons à cette période de familiarisation. C'est aussi durant cette période que les parents vont apprendre à découvrir le lieu de vie et, lorsqu'ils seront absents, ils s'en souviendront et pourront penser à lui plus sereinement. Les accueillantes ont l'occasion de pouvoir passer beaucoup de temps auprès des enfants et d'offrir ainsi une attention individualisée, chaleureuse et personnalisée.

Les 5 premiers jours, la familiarisation se passe avec les parents sur une durée d'environ ½ heure. L'enfant est pris en charge par son parent tandis que l'accueillante va observer comment le parent le porte, le berce, le nourrit…. Nous demandons qu'un seul des deux parents vienne pour limiter le nombre de personnes étrangères pour les autres enfants accueillis. Nous demandons également que le gsm ne soit pas utilisé afin d'être pleinement disponible auprès de l'enfant et de l'accueillante. Les parents sont valorisés et accompagnés dans leur place de premiers éducateurs de leur enfant. Ce sont eux qui l'accompagnent dans les grandes étapes de son développement. La collaboration avec le parent est indispensable. Ce sont les échanges entre les parents et les professionnels qui permettent de garantir une continuité dans la prise en charge de l'enfant. Durant ces 1ers jours, un entretien sera réalisé avec les parents afin de peaufiner les informations reçues pour la prise ne charge globale de l'enfant. Cette période est aussi importante pour les autres enfants accueillis qui doivent reconstruire un nouvel équilibre au sein du groupe d'enfants .

Ensuite, au cours des 5 jours suivants, la familiarisation de l'enfant se poursuit sans la présence de ses parents : une heure, deux fois deux heures et ensuite deux fois quatre heures avant l'arrivée définitive. Cette familiarisation, si cela s'avère nécessaire, peut être allongée en fonction des besoins de l'enfant et ceci, en concertation avec chaque partie (parents, accueillante) elle n'est, par contre, pas raccourcie. Les parents peuvent appeler l'accueillante (les 1ers jours) si cela semble difficile. Nous leur demandons simplement d'éviter les heures de repas si possible pour ne pas perturber les enfants du groupe en interrompant les repas. Nous demandons aux parents de rester disponibles en cas de nécessité.
Après une longue absence (grandes vacances, longues maladies,…), une petite période de re-familiarisation est nécessaire.

Une feuille de rythme entre en vigueur dès le 1er jour . Cette feuille de rythme reprend les divers aspects de la vie quotidienne de l'enfant : son sommeil, son alimentation, sa santé, et est complétée à la fois par les parents à leur domicile et les accueillantes. Cette feuille permet de s'ajuster au mieux au rythme de chaque enfant.

2/L'accueil du matin et du soir

Il nous paraît important, dans un esprit de sécurité affective, de continuité et d'harmonie, de préparer les séparations du matin et les retrouvailles du soir. Accueillir un enfant, c'est apprendre à se connaître et à s'apprécier, dans une relation de confiance, c'est l'accompagner avec bienveillance dans le respect de son rythme et dans ses émotions. Le dialogue entre l'accueillante et les parents tout au long du séjour est nécessaire, afin de clarifier et poser toutes les questions an matière de choix éducatif ; oser discuter d'un problème, oser dire ce qui ne va pas, dans un souci commun du bien être de l'enfant. La famille doit pouvoir se représenter le vécu quotidien de l'enfant chez l'accueillante et réciproquement l'accueillante porte une attention particulière aux façons de faire des parents dans le respect de ses pratiques professionnelles et de la vie privée de

chacun. Une attention bienveillante et non jugeante permet de créer petit à petit une relation de confiance et de collaboration.

La tétine et le doudou de l'enfant sont à la disposition des enfants en cas de besoin. Ce doudou lui procure de la sécurité et est un lien entre la maison et l'accueillante. Par souci de sécurité, la tétine ne peut pas être attachée avec une cordelette.

Respecter certaines règles de vie pour le bien-être de chacun, comme arriver pour 9h00 au plus tard et demander aux grands frères et sœurs de ne pas crier, permet de ne pas perturber les enfants dans leurs activités, de respecter leur espace de vie ainsi que le sommeil des tous petits.

Dans le hall d'entrée un panneau est installé afin de noter les informations importantes concernant la vie au sein du milieu d'accueil : les menus, les congés, journée pédagogique,…,

Pour les plus jeunes (jusqu'au un an de l'enfant), une farde avec une feuille de rythme est créée. Cette feuille permet aux parents et aux accueillantes de transmettre les informations nécessaires et importantes pour le déroulement de la journée en toute sérénité : l'heure à laquelle il s'est réveillé, il a mangé, qui viendra le chercher et quand, la demande de langes,….Cette feuille permet de s'ajuster au mieux au rythme de chaque enfant. Cette dernière est aussi importante quand c'est une autre personne qui amène ou vient rechercher l'enfant. Ce document ne remplace jamais la communication orale avec les familles.

A la fin de la journée, un moment d'échanges particuliers avec chaque parent est nécessaire pour mettre des mots sur ce que l'enfant a vécu tout au long de la journée.

3/ Les repas

Le repas est un moment-rencontre, un moment de convivialité et de plaisir mais aussi un moment d' « apprentissage ».

Le bébé est nourrit à la demande et le lait maternel peut être amené. Le biberon est réservé au lait. Pour les autres boissons, eau, soupe, les accueillantes utilisent un gobelet.

Quand l'enfant devient autonome, c'est-à-dire qu'il est capable de s'asseoir et de se relever seul d'une petite chaise à sa taille, il prendra place autour de la table.

L'accueillante prend soin du rythme de l'enfant au cours de son repas. Suivre le rythme signifie non seulement respecter le moment du repas mais aussi lui accorder le temps de prendre son repas à son rythme et attendre sa participation. La cuillère est mise à disposition de l'enfant dès qu'il en manifeste l'intérêt (autonomie).

Les premiers repas à la cuillère sont donnés à la maison. Ces informations sont transmises par les parents afin d'ajuster le régime alimentaire de l'enfant au sein du milieu d'accueil. Nous respectons les normes de l'ONE, à savoir : donner dès la diversification alimentaire tous les fruits, protéines, légumes et féculents. Cela permettra d'éviter des allergies alimentaires par la suite. Il est à noter également qu'il y a peu de refus alimentaire avant 8 mois. Il est également nécessaire de présenter les aliments semi mixé avant les un an de l'enfant. Ce dernier est capable d'écraser les aliments avec les gencives et l'enfant sera mieux rassasié que si le repas est mixé. Un complément de lait est d'office donné si l'enfant ne mange pas encore la quantité de fruits ou légumes nécessaire.

On propose systématiquement le repas à l'enfant, on lui propose de gouter mais on ne le force en aucun cas. Ce moment doit rester un moment de plaisir pour lui. Il n'est donc jamais obligé de vider son assiette. Les parents nous signalent si l'enfant mange mixé, écrasé ou en morceaux.

Pour les plus grands, certains enfants déjeunant très tôt, un complément du petit déjeuner (fruit, tartine au beurre et eau) est proposé entre 7h40 et 8h10 au plus tard. Le petit déjeuner est pris à la maison avant l'arrivée de l'enfant à la crèche. Le petit déjeuner doit rester un moment convivial et familial.

Comme déjà vu dans le contrat d'accueil, les interdits alimentaires religieux sont respectés. En ce qui concerne les intolérances et les allergies nous demandons aux parents de justifier ces dernières au moyen d'un certificat médical. Les menus sont affichés à l'entrée et respectent les recommandations de l'ONE. C'est la raison pour laquelle les gâteaux d'anniversaire venant des parents ne sont pas autorisés.

L'eau est proposée tout au long de la journée.

4/ Le repos :

Le repos est important pour l'enfant. C'est un besoin physiologique fondamental pour se développer comme toute autre activité. Le rythme du sommeil est respecté et les enfants ne sont pas réveillés par l'accueillante. Le nombre de sieste le jour passe à deux vers 1 an et à une sieste entre 3 et 5 ans. Le lit individualisé, reste à la même place.

5/Les soins :

Le soin et le change sont des moments privilégiés pour entrer en relation avec l'enfant, le soutenir dans son développement, aussi bien physique que psychique et donc contribuer à son bien-être. Comme pour les autres prises en charge, l'accueillante verbalise et prévient des gestes qu'elle pose afin que l'enfant puisse anticiper et participer en fonction de son autonomie.

6/ L'autonomie

L'autonomie ne peut être atteinte sans une motricité libre. La motricité libre, c'est laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant en favorisant un environnement sécurisé et adapté à ses besoins où il pourra réaliser ses expériences. C'est en observant les enfants, que l'accueillante adaptera son comportement envers lui et réaménagera l'espace de vie.

Les jeux sont variés et soigneusement choisis, renouvelés en fonction de son âge et de ses capacités. Il peut essayer de prendre un jouet ou pas, de se retourner sur le ventre ou pas. Il est important que les enfants acquièrent seuls les différentes positions motrices pour une plus grande stabilité et donc sécurité. Les enfants ne sont jamais mis dans des positions qu'ils ne peuvent maîtriser. Les plus petits sont installés, sur des tapis, sur le dos car c'est dans cette position qu'ils ont le plus de points d'appuis et qu'ils sont le plus détendus. Ils pourront alors bouger les mains, les jambes, les pieds et ainsi découvrir leur corps et ses limites. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux parents d'habiller les enfants avec une tenue adaptée (jogging). L'enfant pourra ainsi se mouvoir en toute liberté et se sentir à l'aise.

Rendre autonome l'enfant implique qu'on le laisse expérimenter, mais sous un regard bienveillant. L'accueillante le soutiendra par la parole et le regard. Un enfant autonome n'est pas un enfant abandonné à lui-même.

L'activité libre, ayant encore tout son sens pour les plus grands, est privilégiée chez l'accueillante. L'accueillante respectera la manipulation de l'enfant, le laissera faire ses expériences. Face au jeu de l'enfant, l'adulte n'interviendra qu'à la demande de l'enfant.

Après 18 mois, Les enfants ont acquis une grande liberté motrice. Ils investissent l'espace qui les entourent que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Les jeux symboliques se développent de plus en plus. Le « coin symbolique » contient des jeux, objets pour « faire semblant » leur permettant d'exprimer des sentiments et de les explorer.

L'apprentissage de la propreté est une expérience corporelle et émotionnelle importante pour l'enfant. Nous devons l'accompagner, l'encourager sans mettre de pression. L'apprentissage de la propreté demande une certaine maturité physiologique (capacité de contrôler ses sphincters) et psychique (l'envie de le faire et pouvoir le dire) que l'enfant a rarement acquis avant 24 mois. En général, l'apprentissage de la propreté débute à la maison mais il arrive que certains enfants expriment son envie de propreté chez l'accueillante et non à la maison. C'est l'enfant qui décidera quand il pourra le faire et le dire. Il est donc important que l'accueillante travaille en partenariat avec les parents. Nous demandons aux parents de mettre des vêtements facile à mettre et à enlever (souples, sans ceinture ni boutons, t-shirts à la place de bodys, des culottes/des slips, des chaussures à scratch, des langes-culottes).

7/ Les émotions de l'enfant et ses interactions avec son groupe

Dès sa naissance, l'enfant vit énormément d'émotions, de sentiments et c'est parfois difficile pour lui d'y faire face (frustration, peur..). L'accueillante est là pour les entendre et pour l'aider à mettre des mots sur ce qu'il ressent et parfois apprendre à les contenir. Toutes ces émotions sont importantes et ont leurs places. Elles doivent être identifiées pour que l'enfant puisse petit à petit les reconnaître, les gérer. Rassuré par le lien avec son accueillante, il pourra alors se tourner vers les autres.

Les différents rituels mis en place, servent à augmenter les repères des enfants afin de les rassurer (accueil du matin, histoire avant la sieste,...).

Il est important de donner à l'enfant les moyens de comprendre les faits ou événements qui le concernent. Il est donc important de lui dire la vérité (ex : prévenir du départ de ses parents, qu'il a faim mais qu'il mangera plus tard après le copain, qu'il va aller dormir ....). La colère de l'enfant est une émotion, une manière de s'exprimer car l'enfant n'a pas encore le langage pour se faire comprendre. Lors d'une colère l'enfant doit être accompagné par l'accueillante. En mettant des mots nous essayons également d'adopter des attitudes cohérentes notamment lors de conflits entre enfants.

Vivant en mini collectivité l'enfant doit apprendre le respect des personnes (pas frapper, pas mordre) ainsi que les jeux mis à sa disposition. Les limites sont clairement dites car l'enfant ne peut pas tout faire. Ces dernières sont bien expliquées et adaptées à l'âge de l'enfant. Les interdits sont limités le plus possible par un aménagement de l'espace adapté.

8/ La fin du séjour.

La fin du séjour des enfants accueillis chez l'accueillante est préparée. Il est important d'en prendre soin. Tous les enfants sont préparés au départ de leur compagnon.

V. EQUIPE DES PROFESSIONNELLES.

Se positionner en tant que professionnelle c'est tout d'abord centrer toutes nos pratiques sur l'enfant et pouvoir, lui donner, ainsi qu'à ses parents, un accueil de qualité. La professionnelle doit accueillir l'enfant, ses parents et sa collègue (pour le co-accueil) dans leur réalité, avec leurs différences et sans jugement.

La réflexion, l'élaboration de notre projet d'accueil et sa mise en œuvre nécessite des temps de réunions d'équipe régulières.

Toute l'équipe des accueillantes est tenue au secret professionnel. Les informations ne sont échangées que dans l'intérêt de l'enfant et uniquement avec les personnes concernées.

Les formations du personnel sont entre autres les suivantes :

- Les journées pédagogiques, de l'ordre de trois par an, sont proposées et les thèmes sont choisis en fonction des besoins du moment. Parmi ces formations, il y a les premiers soins et la lutte contre l'incendie.
- Les réunions du soir sont également organisées,

Un accompagnement individuel par la PMS au domicile est régulier . Ceci permet de faire le point sur l'évolution de chaque enfant, du cadre de vie, de l'organisation du travail, de prendre du recul et de favoriser la médiation entre parents et accueillantes.

02.2024